

Communiqué de presse à diffusion effective et intégrale

Paris, le 11 février 2019

Le 11 février 2019, le Conseil d'administration de la Compagnie de Financement Foncier s'est réuni, sous la présidence de Benoît CATEL, pour arrêter les comptes annuels 2018.

Résultats de la Compagnie de Financement Foncier en 2018

Le 26 juin 2018, le Crédit Foncier et le Groupe BPCE ont annoncé leur projet de mise en place d'un nouveau schéma industriel pour le Crédit Foncier avec une mise en œuvre au 1^{er} avril 2019.

Dans ce contexte, le volet industriel du projet est caractérisé par les orientations suivantes :

- la production nouvelle sera redéployée dans les entités du Groupe BPCE et le Crédit Foncier assurera la gestion de ses encours existants ;

la Compagnie de Financement Foncier refinancera les actifs du secteur public originés par les entités du Groupe
BPCE.

La Compagnie de Financement Foncier reste une filiale stratégique pour le Groupe BPCE, sous le régime de l'affiliation, adhérant donc au mécanisme de solidarité du Groupe qui continue de garantir en dernier ressort le bon remboursement de la dette émise par la Compagnie de Financement Foncier.

I. Activité de la Compagnie de Financement Foncier

Emissions d'obligations foncières

La Compagnie de Financement Foncier a émis 5,7 Md€ d'obligations foncières en 2018 notamment sous la forme de 4 émissions *benchmark* publiques en euros à des conditions financières très avantageuses (en janvier 2018 l'émission à 10 ans a atteint son niveau historiquement le plus serré) et avec une demande des

investisseurs très élevée, illustrant la qualité de sa signature sur les marchés financiers.

- Au 31 décembre 2018, l'encours d'obligations foncières s'élève à 63,4 Md€, dettes rattachées incluses, stable

par rapport à l'année précédente.

Achats et mobilisations de créances

En 2018, la Compagnie de Financement Foncier a acquis en direct et refinancé 6,4 Md€ (capital restant dû et créances rattachées) de créances hypothécaires et/ou publiques octroyées par le Crédit Foncier, soit un niveau

supérieur de 1,3 Md€ à celui de l'année 2017.



II. Compte de résultat de la Compagnie de Financement Foncier

En millions d'euros	2018	2017
Marge nette d'intérêts - hors amortissement surcote / décote	321	413
Amortissement des surcotes / décotes crédits clients	-93	-306
- Y compris amortissement accéléré des surcotes / décotes	-65	-249
Marge nette d'intérêt	228	107
Commissions nettes	43	95
Autres charges d'exploitation bancaire	-3	-2
Produit net bancaire	268	200
Frais généraux	-95	-118
Résultat brut d'exploitation	173	82
Coût du risque	-16	-5
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	0,4	7
Résultat avant impôt	157	84
Impôt sur les bénéfices	-68	-26
Résultat net	90	58

<u>La marge nette d'intérêts</u> est en forte progression par rapport à l'exercice 2017 atteignant 228 M€, principalement sous l'effet de la baisse du volume de remboursements anticipés par rapport à 2017 (et donc de la baisse de l'accélération induite des amortissements des surcotes/décotes sur les créances détenues).

<u>Le produit net bancaire</u> s'élève à 268 M€ en 2018 contre 200 M€ en 2017, sous l'effet du ralentissement du rythme des remboursements anticipés depuis le second semestre 2017 et tout au long de l'année 2018.

<u>Les commissions nettes</u> (43 M€) sont en forte diminution du fait de la baisse des indemnités de remboursements anticipés perçues.

<u>Les frais généraux</u> s'établissent à 95 M€ en 2018, en baisse de 19 % par rapport à 2017. Cette diminution s'explique principalement par la baisse des indemnités de remboursements anticipés dont une quote-part est reversée au Crédit Foncier et comptabilisée par la Compagnie de Financement Foncier en frais de gestion, et par la baisse des frais de gestion du Crédit Foncier refacturés à la Compagnie de Financement Foncier.

Le résultat brut d'exploitation atteint 173 M€.

<u>Le coût du risque</u> reste très modéré à 16 M€ en 2018 (contre 5 M€ en 2017) à mettre au regard des 39,6 Md€ d'encours clientèle détenus.

La charge d'impôt globale s'élève à 68 M€.

<u>Le résultat net</u> s'élève à 90 M€ en 2018 contre 58 M€ en 2017.

III. Informations bilancielles

<u>Le total du bilan</u> de la Compagnie de Financement Foncier s'élève à 76,7 Md€ au 31 décembre 2018 contre 78,4 Md€ au 31 décembre 2017.

<u>Les encours douteux</u> s'élèvent à 1,6 Md€ au 31 décembre 2018 contre 1,4 Md€ au 31 décembre 2017 et concernent exclusivement les opérations avec la clientèle. Ce volume est à mettre en regard du niveau de surdimensionnement excédentaire par rapport aux exigences légales qui est au 30 septembre 2018 de plus de 6 Md€. Ces encours douteux restent concentrés pour plus de 99 % sur les crédits à l'habitat aux Particuliers. Parallèlement, les dépréciations sont en diminution à 79 M€ contre 90 M€ au 31 décembre 2017.





IV. Informations prudentielles

Bien qu'exemptée d'exigence règlementaire en ce qui concerne les ratios de solvabilité, la Compagnie de Financement Foncier établit, à titre indicatif, un ratio Common Equity Tier One (CET 1) à ses bornes. Au 31 décembre 2018, ce dernier demeure bien supérieur aux seuils minimum prévus par le règlement 575/2013 (CRR).

Par ailleurs, la Compagnie de Financement Foncier a poursuivi en 2018 le pilotage strict et prudent de sa liquidité.

Enfin, conformément à la législation applicable aux sociétés de crédit foncier, la Compagnie de Financement Foncier doit maintenir un ratio de couverture supérieur à 105 %. Au 30 septembre 2018, ce dernier s'établissait à 115 %.

<u>Annexes</u>

Sauf mention contraire, les données financières du présent communiqué de presse sont à ce jour estimées et issues des états financiers de la Compagnie de Financement Foncier. Ces derniers comprennent les comptes individuels et les notes explicatives liées, établis conformément au référentiel comptable français et aux normes BPCE applicables.

En date de publication du présent communiqué, les procédures d'audit menées par les Commissaires aux comptes sur les états financiers annuels sont en cours.

La Compagnie de Financement Foncier est un établissement de crédit agréé en qualité d'établissement de crédit spécialisé et de société de crédit foncier, affiliée à BPCE et filiale à 100 % du Crédit Foncier et du Groupe BPCE.

L'information réglementée est disponible sur le site internet WWW.foncier.fr dans la rubrique « Communication financière/Informations réglementées ».

Contact: Relations Investisseurs

Email: ir@foncier.fr Tél.: +33 (0) 1 57 44 85 71



Siège social : 19 rue des Capucines | 75001 PARIS